

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 16 février 2010 à 20 heures à la salle 2 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire

1. PRÉSENCES

Madame Chantal Proulx, conseillère
Monsieur Stéphane Deschênes, conseiller
Madame Manon Blanchette, conseillère
Monsieur Guildo Castonguay, conseiller

Est absents : Madame Marcelle Robichaud, conseillère
Monsieur Sylvain Deschênes, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, directeur général est présent

L'avis de convocation a été signifié tel que requis, à monsieur Sylvain Deschênes.

2. MOT DE BIENVENUE

3. MOMENT DE RECUEILLEMENT

ORDRE DU JOUR

1. Présences
2. Mot de bienvenue
3. Moment de recueillement
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Emprunt temporaire / règlement d'emprunt numéro 203-09 – Système de prétraitement
2. Cession par le MRNF des lots 18-7, 17-5, 18-13, 18-3 et 18-4 du Rang 2 Fleuriault / choix d'un notaire et autorisation de signature / annulation de la résolution 10-02-21.
3. Avis de motion / règlement d'emprunt développement éolien
4. Dépôt de la lettre de démission de Marcelle Robichaud

5. Période de questions
6. Levée de la séance

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

10-02-32

Proposé par Manon Blanchette et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

Signature du maire en vertu de l'article 142

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Règlement 203-09 / emprunt temporaire 150 000\$

10-02-33

Proposé par Stéphane Deschênes et résolu unanimement de procéder à un emprunt temporaire de 150 000\$ concernant le règlement d'emprunt 203-09 pour la construction d'un système de prétraitement des eaux usées du parc

agro-alimentaire et la construction d'un système de déphosphatation à la station d'épuration municipale. Messieurs Georges Deschênes, maire et Martin Normand, directeur général sont autorisés à signer dans le dossier.

Adoptée

Signature du maire en vertu de l'article 142

2. Cession de terrain par le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune / Choix d'un notaire et autorisation de signature

10-02-34

Il est proposé par Stéphane Deschênes et résolu à la majorité des conseillers d'accepter l'offre du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune de la cession des parties des lots 17-5, 18-3, 18-4, 18-7 et 18-13 du rang 2, du cadastre du Canton de Fleuriault appartenant au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, le tout tel que décrit dans une description technique préparée par monsieur Serge Malenfant de la MRC de la Mitis. Madame Nadine Rioux est désignée pour la préparation du contrat notarié en vue de l'acquisition et monsieur Georges Deschênes, Maire, et monsieur Martin Normand, directeur général, sont autorisés à signer le dit contrat.

La municipalité prend en charge les frais reliés à l'acte notarié et à l'arpentage. (02 19000 410)

Cette résolution annule la résolution 10-02-21

Adoptée

Signature du maire en vertu de l'article 142

3. Avis de motion / règlement d'emprunt pour un projet éolien

10-02-35

Avis motion est dûment donné par Guildo Castonguay qu'à une prochaine séance un règlement d'emprunt pour un projet éolien sera adopté.

Adopté

Signature du maire en vertu de l'article 142

4. Dépôt de la lettre de démission de Marcelle Robichaud

La lettre de démission de madame Marcelle Robichaud conseillère au poste #5 est déposée aux élus.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

10-02-36

Proposé par Chantal Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à 20h07 la séance soit levée.

Adoptée

Signature du maire en vertu de l'article 142

Georges Deschênes
maire

Martin Normand
directeur général